



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Vingt-neuvième session

Abidjan (Côte d'Ivoire), 4-8 avril 2016

**Allocution du Président de la vingt-huitième session de la
Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique**

Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire,

*Monsieur Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre de l'agriculture et du développement rural,
Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique,*

Monsieur Wilfred J. Ngirwa, Président indépendant du Conseil de la FAO,

Monsieur José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

*Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants permanents auprès des organismes des
Nations Unies sis à Rome,*

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs les invités,

Mesdames et Messieurs,

1. La dernière session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique tenue à Tunis du 24 au 28 mars 2014 avait pour thème le rôle de la jeunesse africaine dans l'agriculture et le développement rural. En outre, un accent particulier a été mis sur l'importance de l'agriculture familiale, fondement d'une meilleure croissance agricole dans la région.

2. Le Chef du Gouvernement de la République tunisienne, M. Mahdi JOMOA, a fait remarquer la contribution essentielle de la jeunesse africaine pour l'avenir du secteur agricole et a souligné la nécessité de remettre en cause les perceptions traditionnelles de l'agriculture afin de la rendre plus attrayante pour la nouvelle génération.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mp587

3. Le Chef du Gouvernement a exhorté les partenaires du développement à intensifier le soutien aux petits agriculteurs compte tenu du rôle essentiel que ceux-ci jouent dans la modernisation et la transformation du secteur agricole, en assurant un accès plus large à l'expertise technique et aux ressources. De plus, dans un monde interconnecté, la position centrale de l'Afrique dans l'échange de nouvelles idées et approches en faveur du développement a été mise en valeur par la promotion de la coopération Sud-Sud en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. En particulier, la Conférence régionale pour l'Afrique, à sa vingt-neuvième session, a approuvé la contribution de la FAO, en tant que partenaire de l'Union africaine, à l'élimination de la faim d'ici à 2025 grâce à la mise en place d'initiatives régionales basées sur les nouveaux Objectifs stratégiques de l'Organisation.

5. En dépit des progrès importants accomplis par les États Membres africains, le nombre de personnes sous-alimentées reste élevé. Selon le rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (2015), le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté entre 2014 et 2016, et atteint aujourd'hui 220 millions en Afrique. En Afrique centrale, les chiffres de la faim, déjà élevés, ont été aggravés par les effets des conflits politiques et des troubles civils, qui ont déclenché des crises humanitaires.

6. Dans l'ensemble, pourtant, l'Afrique a de nombreuses raisons de demeurer optimiste. Les tendances en matière de sécurité alimentaire vont dans la bonne direction dans un certain nombre de domaines, avec notamment l'accroissement des disponibilités alimentaires et une forte baisse du nombre d'enfants présentant une insuffisance pondérale. Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest a accompli des progrès notables au regard de l'objectif Faim zéro, puisqu'elle a connu une diminution de 60 pour cent de la proportion de personnes souffrant de la faim, soit une réduction de 11 millions du nombre de personnes sous-alimentées.

7. Par conséquent j'invite les gouvernements africains à assurer une participation inclusive de tous aux processus de gouvernance alimentaire et à promouvoir de solides partenariats public-privés, catalyseurs de la transformation agricole et d'une croissance durable.

Mesdames et Messieurs,

8. En tant que Président de la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, j'ai l'honneur de vous présenter les résultats concernant la suite donnée aux recommandations, comme convenu à Tunis.

9. Compte tenu de l'engagement de nos gouvernements à soutenir tous les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, mon bureau a établi des relations étroites avec le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique et le Directeur général de la FAO, tout en menant des consultations actives avec le Groupe africain des représentants permanents auprès de la FAO sur le suivi et l'évaluation des activités entreprises au cours des deux dernières années.

10. J'ai le plaisir de vous présenter un bref résumé des progrès accomplis dans les domaines suivants:

- l'amélioration de l'emploi des jeunes dans l'agriculture grâce au Fonds de Solidarité pour l'Afrique (ASTF), la signature récente d'accords de coopération avec plusieurs pays (Chine, Brésil, Maroc, Corée du Sud, Japon et Venezuela), qui prévoient des activités favorisant l'emploi des jeunes, en particulier dans le développement de la chaîne de valeur du riz, et l'organisation de visites d'échanges dans le cadre du projet de coopération Sud-Sud de l'Afrique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.
- l'appui de la FAO pour l'intégration de la parité hommes-femmes dans les plans régionaux et nationaux d'investissement agricole, en vue d'atteindre l'objectif Faim zéro dans la région de la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO et la réalisation des évaluations pays sur la parité hommes-femmes.

- 46 pays ont actuellement leur Cadre de Programmation finalisé et approuvé pour œuvrer dans les domaines d'action prioritaires nationaux et ce conformément aux nouvelles directives de formulation élaborées par la FAO et distribuées en juin 2015.
- l'élaboration d'un plan d'action sur la protection sociale en Afrique visant à orienter les stratégies de la FAO et des approches sur la protection sociale en Afrique et la formulation dans le cadre de AGIR du document sur les priorités de résilience en Afrique de l'Ouest, dont le premier pilier est la protection sociale.
- la mise à jour des données statistiques structurelles sur l'agriculture dans 15 pays africains et l'appui de la FAO pour la réalisation d'une étude relative à un système de recensement agricole harmonisé et synchronisé dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).
- La validation et la mise en œuvre d'un large programme pour le développement de la chaîne de valeur du riz dans plus de 30 pays et avec plusieurs partenaires - Union Africaine, Africa Rice, les ONG, Africaseeds, la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC, la SADC, ECCAS, la CEA, COMESA, l'IGAD, le secteur privé, les donateurs (JICA, GIZ, le secrétariat CARD et des représentants de pays Asiatiques (Corée du sud et Thaïlande) et les institutions financières.
- La mise en place, dans le cadre de la coopération Sud-Sud (CSS), d'un Fonds fiduciaire de solidarité africain (ASTF) de 40 millions USD, par des pays africains (Angola et Guinée équatoriale) pour des projets nationaux, sous-régionaux et régionaux.
- Le recrutement, dans le cadre du processus de décentralisation des bureaux de la FAO, des chargés des opérations pour les bureaux de pays, et la réalisation d'un accroissement en 2014-2015, des ressources extrabudgétaires des pays.
- L'élaboration d'un plan d'action conjoint FAO/OSC (organisations de la société civile) pour renforcer le partenariat avec la société civile, qui repose essentiellement sur deux domaines prioritaires relatifs au renforcement de la participation effective des OSC aux dialogues politiques sur la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), et au renforcement des capacités des organisations de producteurs en Afrique.

Mesdames et Messieurs,

11. En plus du suivi des recommandations elles-mêmes, mon bureau a essayé d'analyser le processus de suivi établi par chaque Conférence et souhaite porter à l'attention de la Conférence des propositions en vue d'un meilleur suivi.

12. Le bureau reconnaît le travail abattu par la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique et note qu'une multitude de recommandations sont formulées aussi bien à l'intention de la FAO que des États Membres. Nous proposons que pour cette Conférence et pour les prochaines, les recommandations soient plus précises, et soient dotées d'indicateurs précis faciles à suivre et à évaluer avant la Conférence régionale suivante.

13. En fait, les différents niveaux d'intérêt portés aux thèmes, d'un pays à l'autre, ne favorisent pas la formulation de recommandations spécifiques, précises et éventuellement accompagnées d'indicateurs pertinents, et par conséquent la cohérence au niveau régional pourrait être difficile à atteindre par rapport

à certaines questions relatives aux politiques et aux réglementations mondiales. Les spécificités économiques, sociales et géopolitiques de chaque pays se traduisent généralement par des positions différentes vis-à-vis de certaines recommandations. De même, il faut reconnaître l'existence de disparités entre les groupes de pays quant à leurs niveaux de développement et à leurs capacités de mise en œuvre des politiques, programmes et projets; certaines recommandations spécifiques ayant un impact différent selon les pays, ceux-ci sont appelés à prendre des dispositions propres et distinctes face à une problématique donnée. Ces disparités plaident en faveur d'une nécessaire concordance entre les recommandations et les différents groupes de pays africains.

14. Le ciblage des recommandations par groupes de pays qui se rapprochent sur quelques aspects de développement pourrait accroître les chances de leur mise en œuvre et renforcer leur pertinence. La priorité du suivi sera donnée aux recommandations dont l'enjeu est important et qui méritent d'être menées à bien quelles que soient les difficultés - programme prioritaire - et celles qui ne concernent qu'un groupe de pays et dont la mise en œuvre pourrait avoir lieu moyennant une coopération entre pays africains et/ou une coopération triangulaire – lancement de projets de coopération.

15. Dans ce cadre, nous pensons que le ciblage des recommandations par sous-régions permettrait de concentrer les efforts de suivi et d'accompagnement sur un nombre plus restreint de pays et de générer des opportunités de coopération à l'échelle de la sous-région. Aussi, nous proposons qu'un mécanisme de suivi très concret soit mis en place et qu'il soit articulé sur les composantes suivantes:

- Le président de la Conférence régionale pour l'Afrique entreprendra durant son mandat une consultation par sous-région pour le suivi et pour favoriser l'adoption des recommandations.
- Un pays coordonnateur accueillera cette manifestation et tous les pays de la sous-région œuvreront avec le président en vue d'adopter des modalités de mise en œuvre des recommandations (échanges d'expériences et d'experts, projets de coopération triangulaire...).
- Pour faciliter la mise en œuvre de cette approche, il serait utile, lors de la formulation des recommandations des prochaines Conférences régionales pour l'Afrique d'intégrer les critères de la typologie, en particulier le ciblage par sous-région, afin de faciliter le suivi.

16. À cet effet, je voudrais proposer à l'auguste assemblée qu'un comité soit mis en place afin de définir les modalités d'institutionnalisation de ce mécanisme.

17. Par ailleurs, le suivi ne devrait pas se limiter aux recommandations de la Conférence, mais tenir compte également de la Conférence précédente. À titre indicatif, les recommandations de la vingt-septième session devraient continuer à faire l'objet d'un suivi et les résultats devraient être présentés à la vingt-neuvième session en même temps que ceux de la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

18. Les projets de coopération Sud-Sud et triangulaire ont montré des résultats probants et ont permis de mobiliser des ressources additionnelles. Il reste encore à faire en ce qui concerne la coopération en termes d'échange d'expertise entre les pays africains. Dans le but de renforcer cette coopération et de tirer profit des potentialités existantes dans la région, il faut mettre en place une base de données qui contiendrait des informations sur les différentes expertises relevant du mandat de la FAO. Cette base de données doit être accessible par internet et ainsi être mise à la disposition de toute la région.

19. Le Fonds fiduciaire de solidarité pour l'Afrique a abouti à l'amélioration des conditions de vie des pays et sous-régions bénéficiaires. Au moyen de ce fonds, certains pays bénéficiaires ont mobilisé des ressources supplémentaires auprès d'autres partenaires financiers (Mali, 1,5 million d'euros; Liberia, 1,2 million de dollars; Malawi 5,5 million d'euros). Ces exemples de succès méritent d'être

multipliés. Nous tenons à remercier la Guinée équatoriale et l'Angola pour leur contribution au Fonds fiduciaire et encourageons les autres États Membres à suivre leur exemple.

20. Depuis la tenue de la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, la région s'est fixé des objectifs ambitieux dans le but d'éliminer la faim d'ici à 2025, dans le cadre de la Déclaration de Malabo adoptée par l'Union africaine. Le passage de la rhétorique à l'action nécessitera un changement radical dans notre conception du développement de l'agriculture en Afrique. Pour parvenir à l'objectif Faim zéro, nous ne pouvons plus maintenir le statu quo; nous devons renforcer les partenariats et lancer des réformes agraires là où il le faut.

Mesdames et Messieurs,

21. Comme je l'ai dit, la FAO travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les institutions régionales sur un certain nombre d'interventions nécessaires pour faire avancer le programme de développement agricole dans la région, avec des activités touchant à la fois la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement durable et la commercialisation agricole.

22. Cependant, il nous faut faire davantage pour maximiser l'impact et intensifier les interventions menées dans le cadre de nos programmes. Nous devons redoubler d'efforts, élargir nos domaines d'intervention et mobiliser les ressources nécessaires pour renforcer la capacité des gouvernements africains en partenariat avec les organismes de développement et garantir ainsi la transformation du secteur agricole dans l'avenir.

23. Dans ce cadre, le partage d'expériences entre les pays africains pour mieux relever les défis de l'auto-développement devient une nécessité, la complémentarité en matière d'expertise ne pourrait que contribuer à une plus grande concordance formation-emploi à l'échelle du continent et les politiques en faveur de la mobilité des jeunes compétences entre les pays africains ne pourraient que réduire la dépendance vis-à-vis des expatriés.

24. À la lumière de ce qui précède, la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique propose d'examiner avec les pays Membres les causes profondes du manque d'action concertée face au recours à l'expertise non régionale, alors que le continent regorge d'experts et de compétences de haut niveau. Elle propose en outre d'œuvrer à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui concilient mobilité intra-africaine et extra-africaine, tout en valorisant les ressources humaines locales et en optimisant les moyens consentis dans le développement des capacités, et qui visent la création d'un cadre d'interconnexion favorable à la mobilité, ainsi que l'instauration des réformes institutionnelles nécessaires pour promouvoir l'investissement et l'esprit d'entreprise, et des conditions politiques, sociales et économiques susceptibles d'enrayer la fuite des cerveaux.

25. L'objectif est de promouvoir le développement d'un «marché commun» africain qui ne soit pas cependant un marché de biens matériels, mais plutôt un marché d'idées, de connaissances, de talents et de produits culturels. Ce «marché commun» devra réunir tous les pays africains, modifiera les aspects négatifs du nationalisme étroit, et permettra aux peuples de se rapprocher plus que jamais auparavant.

Mesdames et Messieurs,

26. Je voudrais, au nom de mon Gouvernement, saisir cette occasion pour adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à l'excellente préparation de cette vingt-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Je tiens en particulier à exprimer ma reconnaissance au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et à la Représentation de la FAO en Côte d'Ivoire, qui ont apporté une énorme contribution pour la bonne tenue de la Conférence et ont facilité les échanges entre équipes tunisienne et ivoirienne en vue d'assurer le transfert des acquis de l'expérience tunisienne dans l'organisation de la vingt-huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

27. J'adresse mes plus sincères félicitations au Gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire pour avoir accueilli la vingt-huitième session de la Conférence régionale et pour leur hospitalité authentique.

28. Je tiens également à souligner le travail continu et essentiel que réalise le Groupe africain des représentants permanents dans l'élaboration du cadre des discussions de la Conférence.

29. Enfin, je voudrais remercier tout spécialement le Directeur général de la FAO pour son leadership infatigable, pour sa vision exemplaire et pour avoir placé les priorités des États Membres au cœur du mandat de la FAO.

30. Maintenant que je transfère mes fonctions de Président de la Conférence, je souhaite plein succès à mon homologue, l'Honorable Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre de l'agriculture et du développement rural de la Côte d'Ivoire et à tous une fructueuse et productive vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Afrique.

31. Je vous remercie de votre aimable attention.

Saad SEDDIK,

Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche de la République tunisienne

Président de la vingt-huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique